

# La Messagerie d'Ézanville


n° 28 / juin 2023



## Eco-pâturage et gestion de l'eau : la Ville agit pour l'environnement





 Le 25 mai dernier, Veolia organisait une démonstration de recherche canine de fuites d'eau avec des chiens, devant Monsieur le Maire et ses adjoints, Mme Saretto et M. Pollet.

**Chères Ézanilloises, chers Ézanillois,**

**Voici bientôt 3 ans, vous nous avez fait l'honneur de votre confiance** et nous ne sommes pas restés inactifs sur les grands projets de la Ville.

**Si certains ont vu le jour comme la re-naturalisation du Petit-Rosne, d'autres sont plus longs à réaliser.** Les études et les consultations doivent être accomplies suivant des nombreuses normes et des délais incompressibles.

**Enfin certains travaux vont être bientôt visibles.** Nous allons commencer dès le début du mois de juillet par la rénovation de notre église. Puis suivront les petits projets immobiliers avec la démolition au centre-ville de l'ancienne mercerie et d'une ruine rue de la gare. Le réaménagement des locaux (ancien hôtel/restaurant) près du passage à niveau est à l'étude. L'ensemble de ces trois projets nous permettra d'obtenir un peu moins de 30 logements sociaux.

**Concernant le site Eleusis, celui-ci a été acheté par un promoteur.** Le bâtiment actuel est voué à la démolition pour y construire des logements en accession à la propriété ainsi que des logements sociaux. Des esquisses nous ont été présentées, ce qui nous a permis d'insister sur notre exigence de qualité, en particulier

sur la conservation de l'espace vert. Le dépôt de la demande de permis de construire ne sera possible qu'après l'approbation par le Conseil Municipal du Plan Local d'Urbanisme actuellement en cours de révision. Dans ces projets, nous allons bien entendu prévoir divers types de d'appartements afin de répondre aux demandes des Ézanillois.

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Commune disposait de 814 logements sociaux pour 3 861 résidences principales.** Cela représente un taux de 21,08 %, il manque donc 151 logements sociaux sur la Ville pour atteindre les 25 %. Ces projets ne combleront pas notre retard mais nous étudions également d'autres solutions. L'objectif quantitatif de la Préfecture est la réalisation de logements locatifs sociaux pour la période triennale 2023-2026 de 76 logements.

**L'avancement du réaménagement de la ZAC évolue** avec les démolitions qui vont reprendre et nous prévoyons une 3<sup>e</sup> réunion publique courant du 4<sup>e</sup> trimestre 2023.

**Autre grand projet, le pôle gare.** Le déplacement du transformateur marquera le début de ce gigantesque chantier : aménagement du parking, démolition des commerces existants, aménagement piétonnier de la place, construction de

logements avec commerces en rez-de-chaussée.

**C'est l'aboutissement, de plusieurs années d'étude et des nombreux comités de pilotage** associant les différentes directions de la SNCF, la CAPV, le SIAH, Transdev, la Région Île de France et des élus des communes d'Ézanville et d'Écouen. Une réunion publique d'information se tiendra à la rentrée dans ces deux communes.

**N'oublions pas notre centre culturel.** Je devrais être en mesure de vous présenter les premières esquisses avant la fin de l'année.

**Tout au long de l'année et surtout à la veille des départs en vacances, on me demande pourquoi la Ville d'Ézanville ne délivre plus de CNI ou de passeport.** Ce choix de suppression avait été réclamé par la Préfecture. Aujourd'hui les choses ont changé et début janvier j'ai demandé l'obtention d'un dispositif de recueil (DR) CNI-Passeport. Nous attendons un retour de la préfecture que nous relançons régulièrement.

**Avec tout mon dévouement,**



**Éric BATTAGLIA**



# Eco-pâturage et gestion de l'eau : la Ville agit pour l'environnement

Avec la reconduction de l'éco-pâturage et une gestion raisonnée de l'eau, les services techniques se facilitent la tâche en s'engageant dans une démarche de développement durable.



Les moutons ont été déposés le 11 mai dernier par leur éleveur.



Carnet rose : le 24 mai dernier, une des femelles a donné naissance à un joli petit agneau !



## ECO-PÂTURAGE : LES MOUTONS SONT DE RETOUR À ÉZANVILLE !

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, un espace d'éco-pâturage a été mis en place au sein de la ville. Cette année, le troupeau composé de 4 femelles, a été déposé par leur éleveur au nouveau verger créé devant l'école du Village. Des naissances étant prévues, plusieurs agneaux viendront bientôt grossir les rangs. **Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de les nourrir.**

Pour rappel, l'éco-pâturage d'animaux herbivores (moutons, chèvres, lamas...) est une solution alternative à l'entretien mécanique des espaces. Il permet de diminuer la consommation de carburant et les pollutions associées à l'utilisation des machines. L'éco-pâturage réduit également les déchets verts liés à la fauche et contribue à la fertilisation naturelle des sols, bénéfique à la faune et à la flore. Il contribue à limiter l'embroussaillage et à contrôler les ligneux et les espèces végétales envahissantes, même sur des sites difficiles d'accès.

## UNE GESTION RAISONNÉE DE L'EAU : OYAS, WATERBAGS ET PAILLAGE

Soucieuse d'économiser l'eau, la Ville développe 3 dispositifs qui visent à diminuer les arrosages :

• **Les Oyas** : mises en place par l'équipe espaces verts dans le cadre du réaménagement de la cour de l'école Curie. La méthode date de l'Antiquité, les Grecs et les Romains l'utilisaient. Le mot signifie « pot » en espagnol et on peut l'écrire Ollas ou aussi Oyas. Il s'agit de poteries enfouies dans le sol qui irriguent les végétaux par capillarité sur un rayon d'environ 80 cm et limitent ainsi le besoin en arrosage.



Ces Oyas se plantent facilement dans la terre près des tomates ou des aromates, ils s'utilisent dans des pots, des jardinières ou en pleine terre.

• **Les Waterbags** : mis en place dans la cour de l'école Curie et bientôt à la Maison de l'enfance autour des jeunes plantations d'arbres. Le waterbag est une réserve d'eau hors sol à libération lente. Il a une capacité de stockage d'environ 75 litres d'eau et permet une humidification lente et uniforme du sol autour de l'arbre. Il présente l'avantage de cibler les racines de l'arbre sans ruissellement d'eau pied et de fait, sans perte.



• **Le paillage** : un peu plus connu du grand public, la Ville fait également usage d'un paillage de Miscanthus autour des plantations pour limiter le désherbage et garder davantage l'humidité afin de moins arroser.

## Aide à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie

Vous aussi vous pouvez agir à votre niveau et mettre en place une gestion raisonnée de l'eau !

Afin de favoriser l'usage de l'eau à la source, la Région aide les particuliers à installer des récupérateurs d'eau de pluie enterrés, aériens ou en sous-sol pour un usage sanitaire et/ou l'arrosage des jardins.

### Pour quel type de projet ?

Seuls les équipements suivants, achetés neufs, sont éligibles à la subvention :

- Cuves enterrées d'un volume de récupération de 5 m<sup>3</sup> minimum,
- Récupérateurs aériens ou réservoirs souples d'un volume de récupération de 3 m<sup>3</sup> minimum.

Toutes les dépenses liées à l'achat et à l'installation du récupérateur sont concernées (collecteur filtrant, socle, pompe, couvercle, kit de connexion, travaux de terrassement et de raccordement au réseau...).

### Qui peut en bénéficier ?

- Particuliers : propriétaires dont la résidence principale et le domicile fiscal sont situés en Île-de-France.

### Quelle est la nature de l'aide ?

- Cuves enterrées : jusqu'à 50 % des dépenses éligibles | Subvention max : 20 000 €.
- Cuves hors-sol : jusqu'à 50 % des dépenses éligibles | Subvention max : 10 000 €.

En cas d'installation de récupérateurs d'eaux pluviales pour usage sanitaire, le taux monte à 70 %. Aide limitée à un dispositif par foyer fiscal.

### Quelles démarches ?

Les demandes doivent être déposées sur mesdemarches.iledefrance.fr (chercher « Installation de récupérateurs d'eaux pluviales ») au plus tard dans les 3 mois suivant l'installation de l'équipement.





## Extinction nocturne de l'éclairage public : reconduction après un bilan positif

---

## Afin de réduire leurs consommations énergétiques, plusieurs communes de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée dont Ézanville ont expérimenté cet hiver l'extinction nocturne de leur éclairage public. Voici le bilan de cette opération.

Pas d'éclairage public entre minuit et demi et cinq heures du matin ! L'expérimentation était en cours depuis début décembre 2022 pour Ézanville, Attainville, Moisselles et Piscop, qui ont été rejointes quelques semaines plus tard par les communes de Bouffémont et de Domont.

En qualité de gestionnaire de l'éclairage public de ces communes, Plaine Vallée a accompagné la mise en œuvre de cette expérimentation. Elle agissait dans le cadre du contrat de Partenariat Public-Privé initié en 2011 au sein de ses 7 communes,

portant sur la rénovation, l'entretien et la maintenance de l'éclairage public.

Cette extinction de l'éclairage nocturne concernait l'ensemble du périmètre communal, à quelques exceptions. Les communes ayant choisi de maintenir l'éclairage sur certaines voies sensibles, pour des impératifs de sécurité des personnes et du trafic. À Ézanville,...

Après 5 mois d'expérimentation, l'heure est au bilan. **Il a été constaté une baisse moyenne des consommations électriques de 20 à 30 %**, alors que la

# 19 000 € TTC

C'est l'économie estimative réalisée sur les 4 mois d'extinction nocturne par rapport à ce qu'aurait été la situation sans extinction nocturne (29 000 € de réduction de coût d'électricité mais dépense de 10 000 € d'intervention d'INEO au départ sur les armoires pour la programmation des horloges). Outre la baisse des consommations énergétiques, l'extinction de l'éclairage permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution lumineuse. Cela est également bénéfique pour la biodiversité et la qualité du sommeil des habitants. C'est pourquoi la Ville a décidé de reconduire cette extinction nocturne de l'éclairage public jusqu'au 30 avril 2024.

tendance annuelle précédente 2021/2022 n'était que de - 4 %.

Conso kW/h	déc. 21/ mars 22	déc. 22/ mars 23	ratio 22/21	Total 2021	Total 2022	ratio 22/21
Attainville	39126	29 443	-24,7%	103 632	99 787	-3,7%
Bouffémont	85522	61 043	-28,6%	201 682	205 204	1,7%
Domont	238 408	191 808	-19,5%	621 498	587 508	-5,5%
<b>Ézanville</b>	<b>175 457</b>	<b>106 458</b>	<b>-39,3 %</b>	<b>391 941</b>	<b>366 165</b>	<b>-6,6 %</b>
Moisselles	30 353	46 890	54,5%	72 541	66 716	-8,0%
Pisco	38 554	35 506	-7,9%	105 637	118 141	11,8%
Saint Brice	255 762	256 895	0,4%	650 256	620 358	-4,6%
<b>TOTAL</b>	<b>832 829</b>	<b>681 153</b>	<b>-18,2%</b>	<b>2 147 187</b>	<b>2 063 879</b>	<b>-3,9%</b>

Coût kW/h	déc. 21/ mars 22	déc. 22/ mars 23	ratio 22/21	Total 2021	Total 2022	ratio 22/21
Attainville	6 727 €	6 741 €	0,2%	15 124 €	16 329 €	8%
Bouffémont	14 423 €	14 311 €	-0,8%	31 041 €	35 151 €	13,2%
Domont	40 353 €	41 201 €	2,1%	92 375 €	99 319 €	7,5%
<b>Ézanville</b>	<b>28 782 €</b>	<b>22 363 €</b>	<b>-22,3 %</b>	<b>55 902 €</b>	<b>58 748 €</b>	<b>5,1 %</b>
Moisselles	21 631 €	13 141 €	-39,2%	11 734 €	12 149 €	3,5%
Piscop	7 371 €	7 663 €	4,0%	16 575 €	19 116 €	15,3%
Saint Brice	44 308 €	55 794 €	25,9%	96 989 €	108 857 €	12,2%
<b>TOTAL</b>	<b>141 964</b>	<b>148 073</b>	<b>4,3 %</b>	<b>319 739</b>	<b>349 669</b>	<b>9,4 %</b>

Cette baisse de consommation a permis de limiter la hausse des coûts d'électricité entre 0 et 5 %, au lieu d'une augmentation de 25 %.





ÉVÉNEMENTIEL

## Fête de la musique : demandez le programme !

La scène de la fête de la musique est de retour sur la place de la mairie ! Rendez-vous le 21 juin dès 17 h 30 pour une soirée conviviale et festive autour de la musique et de la danse.



La scène de la fête de la musique est de retour sur la place de la mairie! Rendez-vous le mercredi 21 juin dès 17h30 pour une soirée conviviale et festive autour de la musique et de la danse.

Des tables et des chaises seront disposées sur la place de la Mairie afin de vous permettre de vous restaurer, et une scène sera installée sur laquelle plusieurs associations et artistes se relayeront toute la soirée.

**Les premiers à se lancer dès 17h30 seront les talents locaux ayant répondu à l'appel de la Ville**, puis ils laisseront la place à l'association Urban Mouv pour une démonstration de hip-hop beak suivie du cours de chant Génération succès.

**La classe Orchestre à l'école de l'école à l'école de l'école Albert Camus prendra le relais** pour enfin laisser place à l'association Espace danse.

**À partir de 20h30, la chanteuse Beenta accompagnée d'un saxophoniste, enflammera le dancefloor** pour le plus grand bonheur des jeunes et des moins jeunes!

**Côté restauration**, le café du Jean Bart vous proposera des boissons. Des frites et des saucisses grillées sur un barbecue géant vous seront proposées par le traiteur La Bruxelloise. Les desserts (pâtisseries orientales et barbes à papa) seront confectionnés et vendus par le service Jeunesse et Familles.

## Orchestre à l'école en concert !

Après une première année de découverte, de tâtonnements et de 1<sup>er</sup> essai, la classe de CE2 de Mme Deleyrolle de l'école Albert Camus a redémarré la musique avec Orchestre à l'école à la rentrée 2022, en partenariat avec le Conservatoire de Musique d'Ézanville.

La classe se compose de trompettes et cornets (avec le professeur Laurent Lesenechal), de saxophones alto et clarinettes (avec Francis Prost) et de flûtes traversières (avec Danilo Girardi). Suite à des problèmes techniques (luthier), la reprise s'est faite tardivement au mois de décembre.

Les professeurs craignaient que les élèves aient perdu les bases et ont finalement été agréablement surpris de l'acquisition des connaissances de l'année de CE1.

Les cours se déroulent tous les mardis après-midi, dans les locaux du Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL).

Ils se composent d'un moment où chaque groupe d'instruments répète avec son professeur attiré. Durant ce 1<sup>er</sup> temps, les élèves travaillent le montage et démontage de l'instrument (plus technique pour les saxophones et clarinettes que pour les autres instruments), la lecture de partitions et l'apprentissage d'enchaînement musical.

Lors du 2<sup>e</sup> temps, tous les instruments se retrouvent ensemble pour former l'orchestre et travailler au montage et exécution d'une partition.

Après 4 mois de reprise, les CE2 ont présenté, avec leurs professeurs, 2 morceaux travaillés dans le cadre de la fête du printemps du conservatoire du 16 avril au complexe de la prairie.

La prochaine échéance sera la fête de la musique !

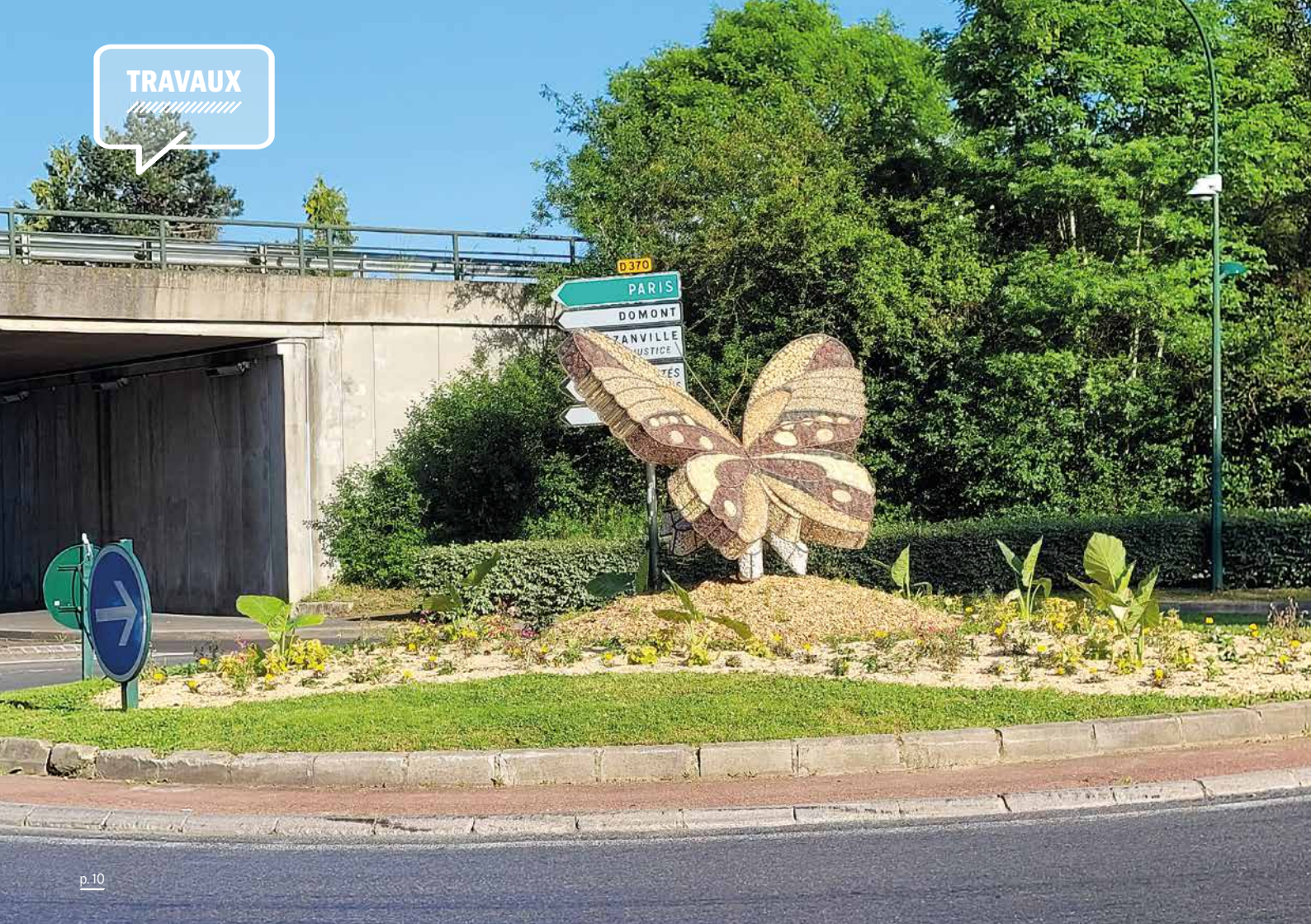


### CME : concert et Portes ouvertes

Le 11 juin, le conservatoire de musique d'Ézanville (CME) organise un concert de fin d'année à 15 h 30 au Complexe de la Prairie, 21 rue de Condé. Entrée gratuite. La journée portes ouvertes aura lieu samedi 24 juin au Complexe de la Prairie.



TRAVAUX  
//////////





# La biodiversité s'invite sur les ronds-points de la ville

## Sujets en bois, hôtel à insectes géant, structures en herbe, les ronds-points de la ville changent de décor à l'approche de l'été.

Le fleurissement d'été a été mis en place par l'équipe des espaces verts avec la plantation de vivaces et la pose d'un paillage de Miscanthus pour limiter le désherbage et garder davantage l'humidité.

Côté décoration, plusieurs insectes en bois, confectionnés par l'équipe des espaces verts, et en métal, ont été installés, dont un hôtel à insectes en forme de papillon géant. Des structures en herbe représentant des personnages viendront prochainement agrémenter ces aménagements.



## Renaturation du Petit Rosne

### Pose des passerelles piétons

Le 25 mai dernier, les deux passerelles piétons de 17 et 20 mètres ont été installées, marquant ainsi symboliquement la fin des travaux.



**Une inauguration sera organisée le samedi 1<sup>er</sup> juillet à 14 h. Venez fêter l'ouverture de votre nouvel espace nature devant le complexe de la Prairie avec des stands d'animations et visites guidées au programme.**

### Des Ézanvillois expriment leurs avis !

Le SIAH (Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne), en charge des travaux de réaménagement du Petit Rosne autour du complexe de la Prairie, a créé un groupe témoin de riverains et d'usagers de ces travaux afin de recueillir leurs expertises d'usage. Ainsi, une quinzaine de volontaires a participé à la 1<sup>ère</sup> marché commentée qui a permis de nombreux échanges sur l'aménagement des deux rivières (Croult et Petit Rosne), en présence de M. le Maire et de son adjoint M. Pollet, du directeur du SIAH, M. Chanal, et des étudiants en charge de l'étude.

La prochaine marche est prévue le samedi 17 juin à 9 h 30 (point de rdv : Chemin du Cimetière, Ézanville).

### Inscriptions





**SERVICES  
MUNICIPAUX**

## Patrice Foucher, informaticien de la Ville

Chaque jour il fait tourner le parc informatique des services municipaux et des écoles. Rencontre avec Patrice Foucher.



### **Pouvez-vous vous présenter ?**

Patrice FOUCHER, responsable informatique et téléphonique de la collectivité.

### **Depuis quand êtes-vous responsable du service informatique ?**

Je suis entré à la ville en octobre 2012, cela va faire bientôt 11 ans !

### **Quelle est votre carrière et quelles sont vos précédentes collectivités ?**

Je vais essayer de faire court, car ma carrière s'étale sur presque 40 ans !

Je suis informaticien de métier et j'ai commencé mon parcours chez un constructeur informatique au milieu des années 80, où j'ai pu exercer différentes facettes du métier : de la hot-line au support technique en passant par dépannage (SAV) de la traduction de manuel d'utilisation et technique de différents appareils comme des PC, imprimantes, magnétoscopes et ce, d'anglais en français.

Un passage dans une société de services en tant que technicien de maintenance, puis j'ai intégré une filiale du groupe SNCF en tant que responsable micro-informatique. Après un licenciement économique, ma recherche d'emploi s'est orientée vers une communauté d'agglomération dans le Val d'Oise en tant que responsable informatique. Lors de la fusion cette communauté d'agglomération avec

une autre, j'ai décidé de partir et j'ai donc été recruté par la ville d'Ézanville.

### **Pouvez-vous nous présenter le service informatique de la Ville ?**

L'informatique de la ville est répartie sur plusieurs sites (Hôtel de Ville, Maison de l'Enfance, C.C.A.S., Police Municipale...) ainsi que les groupes scolaires. Cela qui représente plus de 200 machines (PC, imprimantes, PC portables...) et une quinzaine de serveurs. En ce qui concerne la téléphonie, cela représente environ une soixantaine de lignes fixes et une cinquantaine de lignes GSM.

### **Quelles sont vos missions au quotidien ?**

Les missions du service informatiques sont vastes. Cela va de l'achat de matériels, de la maintenance du réseau dans son ensemble (installation de serveur, configuration, paramétrages création de comptes, vérification des sauvegardes etc), à l'installation et configuration d'ordinateur de bureau, d'un simple changement de câble défectueux, de l'aide à l'utilisateur...

### **Quelles sont vos interventions lors de l'ouverture d'un nouveau service tel que la Maison citoyenne par exemple ?**

Dans le cas d'un nouveau bâtiment, il faut penser au raccordement téléphonique, à une liaison internet pour la partie extérieure, et

pour l'intérieur s'assurer qu'il y a assez de prises informatiques dans les bureaux, qu'il y ait une salle informatique pour y accueillir les différents équipements (serveurs, switches, routeur etc.), ensuite il faut passer à l'installation proprement dite de tous les matériels.

### **Quelles ont été les dernières évolutions au niveau de votre service ?**

Le service par lui-même n'a pas beaucoup changé, par contre l'infrastructure informatique a considérablement évolué. En effet, , une nouvelle salle informatique a été créée, le câblage de la mairie refait entièrement pour accepter le haut débit (ces travaux ont été réalisés en interne par les services techniques) plusieurs serveurs ont été renouvelés, le parc informatique est récent, certains bâtiments sont aujourd'hui raccordés à la fibre...

### **Quels sont les projets à venir ? (changement opérateur, ...)**

Le socle informatique étant stable aujourd'hui, nous allons continuer notre évolution : poursuivre le raccordement des bâtiments à la fibre (y compris les écoles), avoir une messagerie plus collaborative, se préparer à la suppression des lignes cuivre pour la téléphonie et surtout avoir un plan de reprise d'activité (PRA) en cas de problème, qui soit le plus performant possible de manière à avoir le moins d'impact sur le fonctionnement des services.

**PORTRAIT**

////////////////////

## Fabien Fleurat, président de l'USEE Tennis

La section Tennis de l'USEE vient de fêter ses 50 ans. L'occasion de vous présenter ce club et son président !



### **Pouvez-vous vous présenter ?**

Fabien Fleurat et je suis président de la section tennis de l'USEE.

### **Depuis combien de temps habitez-vous Ézanville ?**

J'habite Ézanville depuis 2001.

### **Avez-vous fréquenté des écoles, structures ou associations ézanvilloises ?**

Mes enfants ont fréquenté le collège Aimé Césaire et l'association Loisirs et Culture.

### **Depuis quand êtes-vous président de la section Tennis de l'USEE ? Pourquoi ?**

Je suis sur mon deuxième mandat.

Je joue au tennis à l'USEE depuis plus de 30 ans et j'ai toujours été bénévole dans les clubs où je suis passé. À la démission de mon prédécesseur cela a donc été pour moi une évidence de prendre ce poste, entouré d'une nouvelle équipe motivée.

### **Pouvez-vous nous présenter cette section ?**

Nous sommes actuellement 88 adultes et 72 jeunes. Nous sommes inscrits dans différentes compétitions masculines et féminines qui se jouent sur nos 4 courts extérieurs et nos 2 courts couverts.

### **Le club a récemment fêté ses 50 ans.**

### **Quels sont les faits marquants de la section ?**

Notre club a été durement touché par la perte d'adhérents dû à la crise du COVID, le fait de pouvoir fêter ses 50 ans a été une grande fierté. Notre comité directeur composé de 12 bénévoles a permis de relancer une dynamique : animations, goûters, repas, mini-tournois internes amicaux... Nous avons aussi accueilli les 6 classes de l'école primaire Albert Camus tout au long de l'année afin de faire découvrir le tennis aux enfants.

### **Quels sont les bienfaits du tennis pour vous ?**

Le tennis est un sport convivial et intergénérationnel permettant à chacun de jouer à son niveau. Dans le cadre de Sport et Santé, la pratique du tennis est de plus en plus prescrite par les professionnels de la santé.

### **À partir de quel âge peut-on le pratiquer ?**

Notre plus jeune adhérente, Nicole, a 4 ans et Pierre notre plus ancien a 82 ans. La pratique du tennis et son enseignement peuvent être adaptés à chaque âge.

### **Pouvez-vous nous parler de l'opération "invite tes parents à jouer" que vous avez mis en place récemment ?**

Cette animation est à l'initiative de notre nouveau professeur de tennis Thomas, qui

a permis à des parents de venir partager un cours avec leurs enfants et ainsi de découvrir eux-mêmes le plaisir de jouer.

### **Que proposez-vous pendant les petites et grandes vacances ?**

Nous faisons depuis l'année dernière un stage gratuit « découverte » ouvert aux Ézanvillois et Ecoennais qui se déroulera cette année du 3 au 7 juillet. Pendant les vacances scolaires notre professeur organise des stages pour nos adhérents.

### **Est-il possible de venir jouer sur les terrains sans être adhérent du club ?**

Oui, il est possible de venir jouer en tant qu'invité avec un adhérent du club. Nous sommes en train de réfléchir, pour la saison prochaine, à un système permettant de jouer à la carte destiné aux personnes souhaitant essayer le tennis sans prendre de cotisation.

**Pour tout renseignement, tous les samedis matin une permanence est tenue de 11 h à 12 h 30 au club house des terres battues, 50 avenue du Maréchal Foch 95440 Écouen.  
Numéro de portable du club :  
06 23 47 31 96.**



A photograph of a beagle puppy and a ginger and white kitten sitting together on a concrete ledge outdoors. The puppy is on the left, looking towards the left, and the kitten is on the right, lying down with its eyes closed. The background is a blurred outdoor setting with greenery and a building.

**PRATIQUE**

## Bien vivre en ville avec nos animaux : signature d'une convention avec la fourrière départementale

Le 28 avril dernier, M. le Maire et Mme Saretto Maire-adjointe, ont visité la fourrière départementale, s'assurant de la qualité de prise en charge de nos amis à quatre pattes en détresse.



Nous comptons plus de 62 millions d'animaux domestiques dans l'hexagone, dont 13 millions de chats et 7 millions de chiens.

C'est pourquoi la Municipalité souhaite s'engager sur le bien vivre en ville en compagnie de nos animaux : des trottoirs assainis, des parcs et jardins plus accueillants, des citoyens engagés et des propriétaires de chiens responsables.



L'objectif est de lutter contre la maltraitance animale, et de prendre les mesures pour mettre fin aux nuisances d'animaux errants sur la voie publique.

Pour cela, une convention a été signée entre la Ville d'Ézanville ainsi que toutes les communes du Val d'Oise avec la fourrière de Bruyères sur Oise (95). L'adhésion des communes à ce syndicat s'élève à 0,38 € par habitant et comprend la prise en charge d'animal perdu, d'animal susceptible de représenter un danger, mordeur, instable, d'animal vivant dans des conditions d'insalubrité et d'animal non identifié.

La fourrière de Bruyères sur Oise possède 50 box individuels pour chiens et 30 pour chats et dispose d'un espace extérieur pour les promenades.

Il existe également une salle de soins et un bloc chirurgical en cas d'urgence avec une équipe de professionnels canins présents pour prodiguer les meilleurs soins en attendant le retour du propriétaire.

Grâce à l'I-CAD (Fichier National d'identification des Carnivores Domestiques en France), l'identification est immédiate afin de prévenir le propriétaire (la non-reprise d'animaux identifiés est facturée 440 €). Ce dernier a 8 jours pour récupérer l'animal en échange d'un paiement de frais de garde et nourrissage.

## À savoir

Seul le prestataire Hygiène Action est habilité à intervenir pour capturer et récupérer un animal à la demande exclusive du Maire ou de la Police Municipale. Peuvent être récupérés les chiens, les chats vivants en bonne santé, blessés ou malades. Ces derniers sont aussitôt pris en charge par le vétérinaire de la fourrière ou par la clinique EVOLIA de l'Isle Adam ouverte 7j/7 et 24h/24. Les animaux morts sur la voie publique sont également pris en charge tout comme d'autres types d'animaux domestiques, nuisibles ou sauvages (renard, fouines...).

Si vous avez perdu votre animal, ayez le réflexe d'appeler la Police Municipale au 01 39 35 44 98 aux horaires d'ouverture ou la fourrière au 01 30 28 43 13

Horaires de fonctionnement de fourrière :

- Du lundi au vendredi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h
  - Le samedi de 10 h 30 à 18 h
  - Le dimanche de 10 h 30 à 14 h
- Les reprises propriétaires s'effectuent :
- Du lundi au vendredi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h
  - Le samedi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h
  - Le dimanche de 10 h 30 à 14 h

**Tous ensemble, repensons la place de l'animal dans l'espace public !**

Passer le délai légal, l'animal devient propriété de la fourrière, et afin d'éviter l'euthanasie, le carnivore est cédé, à titre gracieux à une association ou refuge (SPA) en vue d'adoption.



## L'ESSENTIEL

### Informations Relais Petite Enfance

#### Soirée d'information juridique

Le RPE propose une soirée d'information juridique à destination des assistantes maternelles et des parents employeurs le 13 juin à 19 h 30 à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue. Thème abordé : la législation relative à la fin de contrat de l'assistante maternelle (rupture, préavis, indemnités, régularisation).

Nombre de place limité. Inscription par courriel à [petite.enfance@ezanville.fr](mailto:petite.enfance@ezanville.fr)

#### Formations pour les assistantes maternelles

- prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel les 23 et 30/09/2023. Date limite d'inscription le 25/06/2023

- préparation sauveteur secouriste du travail les 18 et 25 novembre 2023. Date limite d'inscription le 10/09/2023

Renseignements : [petite.enfance@ezanville.fr](mailto:petite.enfance@ezanville.fr) ainsi que les lundis et mardi après-midi au 01 39 35 58 08

#### + d'infos sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

**Le relais petite enfance est un service co-financé par la ville d'Ézanville et la CAF du Val d'Oise**

### Déchèteries : mise en place de quota

Le nombre de passages et le volume de déchets déposés dans les déchèteries du Sigidurs (Sarcelles, Gonesse, Bouqueval, Louvres, Dammartin-en-Goële et Mitry-Mory) seront désormais limités à 15 passages par an et 2 m<sup>3</sup> par passages.

[www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

### Plan Canicule 2023 : inscription des personnes fragiles

Afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, la Commune d'Ézanville élabore chaque année un « plan canicule ». Le Centre Communal d'Action Sociale met en place un registre des personnes vulnérables à contacter en cas de fortes chaleurs, pour leur venir en aide si elles le souhaitent.

Si vous êtes une personne handicapée ou une personne âgée de plus de 60 ans et si vous désirez bénéficier de cette assistance, complétez le bulletin d'inscription disponible sur [ezanville.fr](http://ezanville.fr) ou au CCAS.

**Renseignements : 01 39 35 44 97**

### Accueil des nouveaux habitants

Vous venez d'emménager sur Ézanville ? N'hésitez pas à vous inscrire à la matinée d'accueil des nouveaux habitants qui sera organisée au mois de septembre.

**Inscriptions à [fetesetceremonies@ezanville.fr](mailto:fetesetceremonies@ezanville.fr) ou au 01 39 35 44 12.**

### Orthopédiste

Mme Biba Djahnine, orthopédiste et orthésiste, vous reçoit dans son cabinet au 43 avenue de Verdun.

**06 77 90 90 19**

**ou [bibadjahnine.orthopedie@gmail.com](mailto:bibadjahnine.orthopedie@gmail.com)**

### Opération Tranquillité Vacances

Durant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service du 1er juillet au 31 août 2023, inscrivez-vous avant votre départ, auprès de la Police Municipale, rue Anglade.

**Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription sur [www.ezanville.fr](http://www.ezanville.fr).**

**Plus d'informations : 01 39 35 44 98.**

## LE CARNET

### Mars 2023

#### Décès

Gérard Ensch.

### Avril 2023

#### Naissances

Victoria Gailan, Kaan Aki.

### Mai 2023

#### Naissances

Hugo Lins Da Silva, Soha Andrade, Isaya Doumbia-Machon.

#### Décès

Salim Baba Aïssa.

### La messagerie d'Ézanville

#### Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

**Directeur de la publication //** Éric Battaglia

**Rédaction //** Ève Pavesi

**Conception-réalisation //** RDVA // 01 39 90 10 00

**Impression //** STIP // 01 39 91 91 73

**Dépôt légal //** à parution

**ISSN : 1292-3729**

### LE CHIFFRE DU MOIS

# 2107

: c'est le nombre de pensées retirées des massifs de la Ville pour faire place au fleurissement d'été et qui ont été distribuées gratuitement par les services techniques aux Ézanvillois.







# Tribunes d'expression des groupes politiques

En réponse au dernier édito du maire, nous avons été choqués par son commentaire sur "le peu de participation des oppositions" à des réunions d'information et d'échanges. En effet, en ce qui concerne Ézanville Ensemble, nous avons été toujours présents et nous nous sommes efforcés d'être constructifs en réitérant nos propositions ou en confirmant nos oppositions lors de ces rendez-vous qui ne sont qu'une forme de communication et non de concertation puisque les projets sont déjà ficelés sans aucune possibilité d'amendement ou de modification. Cette méthode est la même lorsque nous sommes en commissions qui devraient être des lieux d'élaboration collective. A ce propos, puisque nous arrivons à mi-mandat, nous nous interrogeons sur l'avenir des promesses concernant les "conseils des jeunes et des sages" dont nous n'avons aucune nouvelle.

Nous saluons toutes les initiatives concernant l'amélioration de la qualité de vie des Ézanvillois sur le plan environnemental. Cependant, nous considérons qu'une ville comme la nôtre doit se préparer plus globalement au changement climatique inéluctable. Nous proposons au conseil municipal de travailler sur un plan pluriannuel de transition écologique permettant de relier toutes les initiatives ponctuelles à une démarche plus globale et plus ambitieuse concernant à la fois l'énergie, les transports et les modes de circulations, l'agriculture, l'activité industrielle, la gestion et la qualité de l'air, de l'eau, des sols, les nuisances sonores, ...

Le savez-vous ? Un recensement concernant "les maisons et les arbres remarquables" a été réalisé sur Ézanville. Comment et par qui ont été déterminés les critères des choix ? Quelles obligations cela implique-t-il pour les propriétaires ou locataires des biens ou jardins en question ? N'hésitez pas à contacter la mairie pour avoir accès à ces dossiers puisqu'aucune information n'a été transmise ni sur l'objectif, ni sur la méthode de ces recensements.

**Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambert**  
Ézanville ensemble

## Une nouvelle zone d'activités tant attendue

Le mois dernier nous écrivions notre attachement à ce que notre zone d'activités anciennement « Castorama-BUT » sorte de terre, tout en respectant les contraintes environnementales. Nous considérons qu'il est parfaitement possible d'allier enjeu environnementaux et développement économique. Nous maintenons donc notre soutien à ce projet.

Toutefois, lors des élections municipales de 2020, nous avons évoqué au moins 3 sujets qui ne sont absolument pas repris dans le projet porté par l'Agglomération et la ville d'Ézanville et cela nous semble préjudiciable. La presse s'en fait d'ailleurs l'écho (voir La Gazette, l'écho Le Régional).

Nous défendons l'idée d'intégrer des espaces de loisirs (trampoline, mur d'escalade, bowling, escape-game...) pour compléter l'offre économique et attirer des publics différents et en plus grand nombre. Nous défendons également la création de nouveaux logements pour au moins 3 raisons : répondre à une demande croissante de logements, relier le quartier de la Justice avec celui des Bourguignons et permettre de créer des recettes fiscales et donc de renforcer les moyens financiers de la commune et par voie de conséquence de réinvestir cet argent dans des services et équipements publics nouveaux. Et enfin, l'intégration d'une ferme pédagogique.

Or, de tout cela il n'en est absolument pas question. Et, la requalification de cette zone d'activités ne se fera qu'une seule fois au vu du coût des investissements. L'opportunité était donc à saisir maintenant. Nous pensons que ce projet ne se résume pas à sa seule dimension économique. Il doit se penser en termes d'attractivité globale pour notre territoire. Nous aurions apprécié que le Maire d'Ézanville partage ces enjeux car ils vont dans le sens de l'intérêt de la ville.

Prenez soin de vous,

**Ézanville c'est vous !**  
**Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,**  
**Émilie Gimeno**

## Mais où est passée l'équipe municipale ?

Depuis quelques mois les manifestations contre les nuisances aériennes se multiplient. Début mai, des organisations spécialisées, des élus et des riverains indépendants sont venus manifester contre l'accroissement des nuisances aériennes. En plus des forces de l'ordre, les journalistes dont quelques grandes chaînes TV nationales étaient présentes pour couvrir l'évènement.

Le silence de notre maire, de notre président de communauté d'agglomérations, de notre député et de notre conseiller départemental était assourdissant.

Pourtant de nombreux élus de l'île de France étaient présents pour demander à M. Le Ministre C. Beaufort le plafonnement des vols sur Roissy, Orly et le Bourget.

En quelques mots :

Londres, Amsterdam, Francfort ferment complètement leurs pistes pour les vols de nuit (23.30 - 06.00) tandis que Roissy CDG continue sa progression d'accueil.

Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que les fermetures des grands aéroports européens périphériques engendreront naturellement un surplus de trafic.

Orly a désormais fermé ses pistes aux mouvements de nuit, Le Bourget n'a pas la capacité à accueillir les gros porteurs. La troisième et dernière option reste Roissy !

Jean Jacques Rousseau qui avait lancé les notions de libertés et d'égalité devrait revenir pour donner des leçons.

Quelques techniciens de l'aviation civile et d'ADP nous expliquent que les procédures d'arrivées en pente douce et « R-NAV » permettent de réduire le bruit. Les mesures réalisées avec les outils homologués de BruitParif démontrent le contraire. Pendant ce temps, M. Le Préfet du Val d'Oise continue à expliquer à nos élus locaux qu'il est indispensable d'accroître la zone d'exposition au bruit et qu'il en va de l'intérêt économique ! Balivernes, si l'on reprend les chiffres concrets de nos voisins européens.

Mesdames et Messieurs élus locaux, que comptez-vous faire pour préserver l'environnement d'aujourd'hui et la santé des enfants de demain ?

Nous savons que cela fait partie de vos préoccupations, aussi nous vous demandons d'afficher sur tous les panneaux électroniques, les références de la pétition ci-après :  
<https://www.advocnar.fr/2022/03>.

soutenez-la-petition-ufcna-sur-le-portail-petitions-du-parlement-europeen/.

**Yves Kerscaven et Christine Leroux**  
Un avenir pour Ézanville

## L'AGENDA

3 juin

### Fête de la famille

Rendez-vous dès 13 h 30 au complexe de la Prairie pour un spectacle et des animations surprises suivis d'une tombola et d'un goûter offert par la Ville.

8 juin

### Soirée des pros d'Ézanville

Les commerçants, artisans et professions libérales sont invités à venir échanger avec Monsieur le Maire et son équipe, autour d'un verre de l'amitié, à 19 h au complexe de la Prairie.

12 juin

### Collecte de sang

L'Établissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang le lundi 12 juin de 14 h 30 à 19 h 30 à Écouen, salle des écuries, place de la mairie.

Sur rdv : [dondesang.efs.sante.fr](mailto:dondesang.efs.sante.fr)

18 juin

### Cérémonie commémorative

Appel historique du Général de Gaulle. Rendez-vous à 11 h à Écouen au parc du Général De Gaulle, rue Paul Lorillon.

28 juin

### Théâtre : Roman d'amour d'une patate

Une patate qui rêve de devenir frite rencontre une guitare, Manque-de-Chance fait un vœu...

À 16 h au complexe de la Prairie, gratuit, pour les enfants dès 5 ans. Réservations : 01 39 35 44 12  
ou [culture@ezanville.fr](mailto:culture@ezanville.fr)

La compagnie du théâtre de l'Union Familiale vous présente Sexe et Jalousie, une comédie de Marc Camoletti le samedi 3, 10 et 17 juin à 20 h 30, dimanche 4, 11 et 18 juin à 15 h et le vendredi 16 juin à 15 h au 9 rue des écoles.  
Tarifs : Adulte : 12 € / -18 ans : 8 €. Réservations au 06 42 74 47 63 du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.  
[www.theatre-uf-ezanville.com](http://www.theatre-uf-ezanville.com)

## RETOUR SUR



- 1 27 avril : atelier de médiation animal pour les séniors
- 2 8 mai : cérémonie du souvenir
- 3 17 mai : sortie seniors à Paris
- 4 22 mai : distribution des trousseaux offertes par la Ville aux grandes sections
- 5 23 mai : cross de l'école des Bourguignons